



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 45185

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur les conditions de travail des ouvriers du secteur du bâtiment et de l'agriculture en période caniculaire. Ces ouvriers ont terriblement souffert d'exercer leurs activités l'après-midi durant la canicule de l'été 2003. En effet, l'exposition de ces personnels à une température élevée accentue la pénibilité et la dangerosité de leurs tâches. En conséquence, il souhaiterait savoir si, tout comme de nombreuses dispositions en faveur des personnes âgées et handicapées prévues dans le plan Canicule, il envisage de réglementer les horaires de travail de ces ouvriers en période de forte chaleur.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45185

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2004, page 5980